

## Les années de « l'après synode », continuité ou/et rupture ?

Remarque préalable : La question qui m'a été posée ainsi qu'au Père Xavier Durand demandait s'il y avait eu rupture ou continuité, rupture et continuité après le synode diocésain de 1985. La période étudiée recouvre les évêchés de NNSS Soulier, Dufour et Kalist.

Les trois évêques qui ont succédé à Mgr Henri Gufflet ont, chacun à leur manière, en tenant compte de l'évolution des contingences pastorales, approfondi et déployé ces orientations synodales, nous nous attacherons à montrer les grands axes de cette continuité.

Le synode de Pentecôte 85 fut bien entendu précédé de réflexions, de consultations multiples. J'en rappelle brièvement les principales étapes :

- de sept 1980 à oct. 1981 : Réflexion au Conseil Presbytéral et mise en place d'une équipe avec des membres du Conseil Presbytéral et du Conseil Episcopal.
- En oct 1981 : Session pastorale autour du Conseil Presbytéral.
- De fév 1982 à nov 1983 : Groupes de réflexion dans tous le diocèse.
- En nov 1983 : Assemblée diocésaine dite de « la Saint Martin » avec une présentation des 13 dossiers. Annonce officielle d'un synode pour Mai 1985.
- De nov 1983 à juin 1984 : Etude des dossiers en groupes (environ 2000 personnes).
- De juin 1984 à avril 1985 : Rédaction des cahiers des résolutions et élections dans les paroisses et les mouvements des délégués. Assemblées par zones pastorales.
- Mai 1985 : Synode diocésain (315 membres dont 70 de droit et 245 élus).

**L'évêché de Mgr Léon Soulier (1988 - 2000)** fut bien sûr marqué par la mise en œuvre du synode de 1985. La mise en place des paroisses nouvelles, la création du Conseil Pastoral Diocésain en furent des éléments décisifs. En 1996 paraissait un « **Guide pastoral pour les paroisses du diocèse de Limoges** » visant à stimuler les initiatives missionnaires et la participation la plus large possible des fidèles laïcs (le texte souligne l'importance du discernement dans les appels à lancer et le caractère incontournable des équipes pastorales, des conseils pastoraux de paroisse, des équipes d'animation de relais paroissial et du conseil économique paroissial).

Une insistance particulière fut marquée par la démarche diocésaine « Bonne Heure d'Appel » qui couvrit la période allant de septembre 1991 à décembre 1992.

Trois étapes aidaient à vivre une progression en paroisses, en mouvements via une dynamique de petits groupes :

1. Septembre à décembre 1991 : Des appels multiples à lancer dans tous les domaines (famille, travail, place dans la société, place dans l'Eglise). Le champ est vaste et on aura reconnu de grands axes de la constitution dogmatique Gaudium et Spes du Concile Vatican II. Les participants étaient ensuite invités à faire un bilan des sept années qui les séparaient du synode : qu'avons-nous réalisé ? Que n'avons-nous pas fait ? Ce fut une occasion de travailler les textes synodaux (beaucoup les découvraient !), de se les approprier et de créer une vision pastorale commune.

2. Janvier à avril 1992 : Dossier biblique au travers de grandes figures bibliques ayant répondu à l'appel du Seigneur : Abraham, Moïse, Jacques et Jean, Pierre. Le recours à la Parole de Dieu a permis de prendre un peu de distance avec des questions lancinantes (baisse du nombre des vocations...) et de laisser résonner à nouveaux frais la conviction que tous les membres du Peuple de Dieu ont une place irremplaçable dans la mission de l'Eglise.
3. Avril à décembre 1993 : **Tournés vers l'avenir**. C'est le temps des actions concrètes et des réalisations.

**L'épiscopat de Mgr Christophe Dufour (2001 - 2008)** fut marqué par la poursuite des chantiers entrepris (Conseil Pastoral Diocésain, orientation de la catéchèse dans lequel Mgr Dufour s'est beaucoup impliqué, paroisses avec la lettre pastorale « Paroisses pour l'évangile » pour les 20 ans du synode).

#### *- Le conseil pastoral diocésain*

Mgr Dufour trouve en arrivant le texte du Conseil pastoral diocésain « **Vers l'avenir** » qu'il reprend à son compte en le faisant publier le 25 novembre 2001.

En 2003, le Conseil pastoral produit une fiche pratique pour aider les paroisses à élaborer un « projet pastoral ».

L'année 2002 est année ostensionnaire avec une lettre pastorale sur l'appel à la sainteté. En septembre, une grande fête de la Solidarité « **Vivre un sourire** » coordonnée par son vicaire général, le Père Yves Vergnaud, et le Conseil de la Solidarité se déroule au parc des Expositions à Limoges.

En mars 2004, le secrétaire général du Conseil pastoral diocésain publie une note « **Notre Eglise diocésaine en mission. Le Conseil pastoral diocésain. Pour une mission ouverte au monde** » où il rappelle son origine (le Synode diocésain de 1985) et sa raison d'être :

- Un conseil pastoral diocésain qui écoute et regarde
- Un conseil pastoral diocésain qui réfléchit sur la mission de l'Eglise dans cette région en mutation
- Un conseil pastoral diocésain qui aura quelque chose à dire aux chrétiens du diocèse

Le 6 octobre 2007, se réunira une **Assemblée diocésaine de l'Apostolat des laïcs** : « Annoncer l'Evangile aujourd'hui, en mouvement transformons le monde. »

Mgr Dufour développe dans son exhortation finale la parole du Christ à Pierre : « Avance en eau profonde ».

#### *- La catéchèse*

Au début de son épiscopat, Mgr Dufour publie en 2003 « **Aller ensemble au cœur de la foi. Question d'avenir pour la catéchèse** ». Il y avait dans cette démarche deux axes :

- Redécouvrir le mystère pascal au cœur de la foi chrétienne avec un engagement à se préparer aux fêtes pascales durant le carême.
- Faire signe à tous ceux qui cherchent le Christ en cherchant un sens ou une saveur nouvelle à leur vie.

Il fut donc proposé une démarche qui s'inspirait de celle qui est faite aux catéchumènes sur la route de Pâques. (dimanches de la Parole de Dieu, de la prière, de la foi, du pardon,

du partage, journée des jeunes le dimanche des Rameaux et vigile pascale / dimanche de Pâques).

La mise en œuvre de ce parcours fut proposée sur plusieurs niveaux :

- En paroisse, les équipes pastorales et les conseils pastoraux se réuniront pour décider et choisir les orientations qui conviennent à chaque paroisse. Ils devront aussi appeler des équipes pour préparer chaque dimanche. Le carême doit être l'occasion de constituer des groupes de partage autour de la Parole de Dieu et/ou du Credo.
- Au niveau liturgique, une équipe constituée (catéchèse, aumônerie, service évangélique des malades... prendra en charge l'animation d'un dimanche.

Il s'agissait donc pour résumer

- d'ACCUEILLIR : de s'ouvrir au don de Dieu, d'accueillir la vie du monde, d'être à l'écoute de tous.
- d'ENGENDRER : d'aller au cœur d'une foi toujours à naître.
- de se RASSEMBLER : de faire Eglise dans une dimension diocésaine.

### *- Les paroisses*

Pour les 20 ans du Synode diocésain, Mgr Dufour ouvre un chantier dont l'objectif est de vérifier que « l'évangélisation est bien au cœur des paroisses comme l'avait demandé le Synode. »

Le but est double :

- Repréciser ce que les paroisses vivent de l'Évangile à travers trois « cœurs » de mission : prière / foi / charité.
- Réfléchir à l'animation des relais paroissiaux pour une Eglise de proximité.

Une assemblée diocésaine de 500 personnes à Solignac le 24 novembre 2004 a lancé une réflexion qui se conclut à Pentecôte 2005 (14 mai) par la lettre pastorale **Paroisses pour l'Évangile** :

1. Quelques convictions de foi
2. Les paroisses existent pour évangéliser
  - Un cœur pour la paroisse : prière/foi/charité
  - Au service de la paroisse (instances pastorales)
3. Les relais paroissiaux
  - Définition
  - Une mission de proximité
  - Au service du relais paroissial
  - Formation

C'est la première fois qu'est précisée l'importance et un mode d'organisation possible pour les relais paroissiaux.

Les équipes pastorales des paroisses sont réunies pour la première fois au niveau diocésain le 29 mars 2008.

Le 30 juin, un petit document de 8 pages « **Au service des paroisses. Convictions et perspectives** » actualise sous forme d'un « Guide pratique » le « guide pastoral » de 1996. Il a été rédigé à partir de l'expérience des trois vicaires épiscopaux de zone.

**L'épiscopat de Mgr François Kalist (2009 - 2016)** fut marqué par la poursuite des réformes et organisations nécessaires :

- Statuts du Conseil Pastoral Diocésain (2012)
- Organisation pastorale nouvelle avec la mise en place des doyennés pastoraux (2012)
- Statuts de l'équipe pastorale (2014)
- Statuts du Conseil Pastoral de Paroisse (2016)

Un des points d'orgue fut aussi la publication du « Texte d'orientation de la catéchèse dans le diocèse de Limoges (2011).

En 2014, dans sa lettre pastorale « Un Peuple en marche », Mgr Kalist évoquait la possibilité d'un synode diocésain. Son départ pour l'archevêché de Clermont Ferrand ne lui a pas permis de mettre cette possibilité en œuvre. Néanmoins, il laissa pour initier la réflexion un court document « Eveillons nos communautés à la vie synodale ! »

Deux axes sont choisis :

- Evangéliser notre vie en Eglise à partir d'un choix de textes dans l'Evangile de JC selon saint Matthieu concernant la vie de l'Eglise.
- Evangéliser notre vie en famille à partir de textes choisis dans l'Exhortation Apostolique Post Synodale du Pape François Amoris Laetitia.

Une équipe de coordination nommée par Mgr Kalist a recueilli le compte-rendu de 20 groupes de chrétiens parvenu en juillet 2017 et en a remis la synthèse au nouvel évêque Mgr Bozo nommé le 11 mai 2017 et ordonné le 3 septembre 2017.

Pas de rupture donc, pourrions nous dire en conclusion mais une belle continuité depuis le synode de 1985 au travers des épiscopats successifs :

- Mise en œuvre d'une synodalité « large » : Bonne heure d'appel, Aller ensemble au cœur de la foi, éveillons nos communautés à la vie synodale.
- se munir de moyens pour la mission (Conseils pastoral diocésain, nouvelles paroisses, conseils paroissiaux, équipes pastorales...).